

## INTERPELLATION des groupes libéral et radical

### Ecole hôtelière de Lausanne: dissocier les projets pour loger rapidement les étudiants?

L'école hôtelière de Lausanne (ci-après EHL) a été fondée en 1893 à la grande époque de l'essor du tourisme en Suisse. Ce fut la première école hôtelière du monde.

Actuellement, l'EHL est toujours unique en son genre. Elle forme les leaders de demain pour les entreprises d'accueil en partenariat avec l'industrie de l'accueil aux niveaux suisse et international.

Depuis 1998, l'EHL fait partie de la HES-SO et offre trois programmes académiques :

- **Le Bachelor** qui dispense un concept de formation répondant aux besoins de plus en plus complexes et diversifiés du secteur de l'accueil. Cette formation se fait en 4 ans (une année préparatoire et 3 ans académiques) et est couronnée par un diplôme HES-SO (Diplôme d'économiste d'entreprise HES en hôtellerie et professions de l'accueil.)
- **Le Diplôme** est constitué par un programme court (2ans), intensif et surtout très concret, axé sur l'élaboration d'un projet d'entrepreneuriat. Il est reconnu comme un diplôme ES qui ouvre la voie à pouvoir entrer dans le programme Bachelor.
- **Le Master** conçu pour développer les compétences analytiques, managériales et stratégiques afin de permettre aux étudiants d'assumer des postes à haute responsabilité dans le domaine de l'accueil. Il dure 13 mois. Il a été élaboré en étroite collaboration avec la HES-SO mais n'est pas un Master consécutif selon le modèle de Bologne, Il est destiné à des professionnels ayant au moins deux ans d'expérience professionnelle après l'obtention du Bachelor.

En 2010, il y a 1570 étudiants présents sur le campus de l'EHL auxquels il faut ajouter 250 étudiants en stage à l'extérieur. Depuis 5 ans, il faut compter avec une centaine d'étudiants en plus par année. La direction entend limiter le nombre d'étudiants aux environs de 2000 pour privilégier la qualité par rapport à la quantité. Le logement de ces étudiants est un problème crucial, car seuls 316 studios existent sur le campus avec un total de 489 lits. La grande majorité des étudiants doit se loger à l'extérieur, ce qui pose un vrai problème d'autant plus que sur la place lausannoise il y a une sérieuse pénurie de logements disponibles pour les étudiants dans les hautes écoles.

Cette augmentation d'étudiants et le développement de l'EHL nécessite le développement des infrastructures existantes. 2008 a vu la construction d'un nouvel immeuble administratif et il est projeté pour 2010-2012. la construction d'un bâtiment comprenant des nouvelles cuisines avec véranda, une rénovation et un agrandissement des restaurants, une nouvelle aula et de nouveaux modules d'enseignement.

De futurs projets doivent voir le jour pour assurer le logement des étudiants, des lieux d'enseignement répondant aux critères de qualité exigés pour ce genre de formations et la rénovation ainsi que la création d'infrastructures indispensables pour un tel campus ( ex hôtel d'application, infrastructures sportives, business park etc)

Un plan partiel d'affectation regroupant PEC EHL+PPA Vert Bois a été initié en 2003 déjà. Ce PPA a été déposé mi-août 2010 et sa mise à l'enquête, initialement prévue pour le 25 septembre 2010, est retardée en raison des négociations entre la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud concernant le ré-aménagement de la RC 601. Il semble que la mise à l'enquête soit prévue au printemps 2011, retardant ainsi d'autant plus la réalisation des infrastructures indispensables au développement de l'EHL au maintien de sa qualité.

Le ré-aménagement de la RC 601 est à l'ordre du jour avec des réponses pendantes notamment au postulat J.-F.Cachin envoyé au Conseil d'Etat le 3 novembre 2009 et la pétition Christine Blanc également renvoyée au Conseil d'Etat par le Grand Conseil. Ce ré-aménagement dépasse la seule problématique de la seule EHL, car il est à réaliser sur un des axes très fréquentés entre la Broye et Lausanne et concerne plusieurs aspects de la mobilité et des relations inter régionales.

Pour l'EHL, il est vital de trouver des solutions rapides pour loger ses étudiants et améliorer la qualité et le nombre de ses infrastructures. Or, en dehors d'un accès depuis la RC 601, elle n'est pas concernée par le reste des problématiques liées à ce ré-aménagement de la route cantonale.

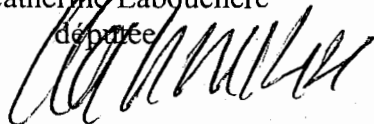
La présente interpellation a pour but de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1- Comment le Conseil d'Etat envisage-t-il des solutions pour débloquer le problème crucial des logements des étudiants à l'EHL et dans quel délai ?
- 2- Le Conseil d'Etat envisage-t-il la possibilité de dissocier les deux objets : ré-aménagement de la RC 601 et PPA concernant l'EHL?
- 3- Quelles infrastructures le Conseil d'Etat entend-il garantir à l'EHL pour conserver la qualité HES-SO de son enseignement? A-t-il des solutions pour faciliter l'accès au site?
- 4- Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention de répondre dans les délais au postulat J.-F.Cachin et à la pétition C. Blanc?

Pour le Parti libéral

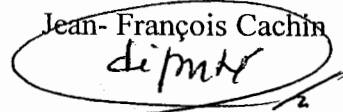
Pour le Parti Radical

Catherine Labouchère  
députée



Lausanne, le 2 novembre 2010

Jean-François Cachin



*sur la route  
de l'EHL*

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chapalay Albert <i>A. Chapalay</i>	Durussel José
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Châtelain André	Epars Olivier
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Christine <i>Christine</i>	Fardel Claude-André <i>C. Fardel</i>
Atfinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Baillif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Fiora-Guttmann Martine <i>N.T.P.</i>
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe <i>Ph</i>	Gay Valotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Olivier <i>Golaz</i>
Bory Marc-André	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Desmeules Michel	Grandjean Pierre <i>Grandjean</i>
Brélaz François	Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory <i>Devaud</i>	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Dind Claudine	Guignard Jean <i>J.S.I.</i>

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre